



FACULTÉ DE DROIT
ÉCONOMIE & GESTION

TÉMOIGNAGE ERASMUS+

UNIVERSITÉ GALATASARAY, TURQUIE
2019/20



Peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Sarah Jarboui, j'ai validé cette année ma licence de droit parcours droit-histoire et j'ai fait mon échange universitaire à l'université de Galatasaray à Istanbul en Turquie.

Pourquoi as-tu choisi d'effectuer ton échange dans ce pays/cette ville ?

J'ai choisi cette destination car, ayant beaucoup voyagé en Europe, je voulais aller dans un pays que je n'avais jamais visité. Je voulais également apprendre une nouvelle langue (l'université propose des cours de turc niveau débutant, mais aussi niveau confirmé), d'où mon choix pour la Turquie. Mon choix n'a été que confirmé par le fait que Istanbul est une très grande ville et que cette université est très réputée.

Comment s'est passé ton intégration sur le campus ?

Plutôt bien, tous les Erasmus parlent français donc il n'y avait pas de frontière de langues. Néanmoins, les soirées étudiantes organisées par le club Erasmus ne sont pas top, je conseille plutôt de faire des sorties en s'organisant directement avec les gens.

Comment as-tu trouvé ton logement ?

J'ai trouvé mon logement un peu au hasard, je me suis fait un ami à Istanbul qui s'est révélé être agent immobilier et m'a trouvé un logement. La plupart des étudiants avaient trouvé leur logement sur des annonces Facebook, et les Erasmus d'origine turque étaient souvent dans des yurt, ce sont des résidences (non-mixtes) où on peut avoir soit une chambre seule soit avec des personnes que l'on ne connaît pas forcément, et avec un couvre-feu à minuit pour la plupart. J'avais au départ pris un logement proposé par l'université, qui ne propose malheureusement pas de résidence universitaire, mais cela s'est révélé être une arnaque, donc je conseille plutôt de passer par une agence immobilière.

Personnellement je payais mon loyer 1900TL/mois pour un studio meublé toutes charges comprises à 10 minutes à pied de l'université, mais la plupart était en colocation et payait environ 1500TL/mois, les filles en yurt environ 3500-4000TL/mois.

Que penses-tu de la vie étudiante ?

Istanbul est très adaptée à la vie étudiante, que ce soit pour sortir de jour ou de nuit, se promener ou faire le touriste, toutes les activités sont trouvables ici, et n'hésitez pas à vous tourner vers les locaux qui connaissent les bonnes adresses.

Par ailleurs, pour les personnes turcophones, l'université a un large panel de club (sport, féminisme etc), malheureusement pour les non-turcophones le choix est très restreint.

En plus, le campus de GSÜ dispose d'une salle de prière, ce qui peut se révéler très pratiques, même si Istanbul regorge de mosquées.

Un autre avantage de faire son Erasmus en Turquie est qu'on peut facilement voyager dans les pays l'avoisinant. En outre, on peut choisir son emploi du temps et donc choisir les jours qu'on préfère avoir de libre pour partir.

Quel est ton endroit préféré ? Ton activité préférée ?

Mon endroit préféré est près de la mosquée de Çamlıca : on peut facilement se poser pour faire des pique-nique, faire du sport., même si elle est un peu loin, c'est à faire. La mosquée est magnifique et est visible de n'importe quel endroit de la ville. Mon activité préférée est les serpme kahvaltı, un énorme petit-déjeuner turc (une sorte de brunch turc), à partager et faisable dans presque tous les cafés/restaurants, pour assez peu cher comparé aux prix français (entre 3 et 6€/personne), c'est un moment très convivial.

Quel budget préconises-tu pour vivre sur place ?

On peut très bien vivre ici pour 500€/mois.

Comment trouves-tu le système d'enseignement supérieur à l'étranger par rapport à l'université française ?

Il faut savoir que nous n'avons pas eu une expérience de la réalité du système de l'enseignement supérieur turque. Ici, les ECTS des Erasmus sont augmentés, de sorte à ce qu'on ait que plus ou moins 5 matières à prendre au maximum par semestre, on nous met de meilleures notes etc.

Un autre phénomène qui peut surprendre est la proximité entre les professeurs et les élèves. Ce n'est pas rare que les professeurs se présentent par leur prénom et échange par WhatsApp avec leurs étudiants, ce qui n'arriverait pas en France.



Comment trouves-tu le système d'enseignement supérieur à l'étranger par rapport à l'université française ?

Le système universitaire en Finlande est très différent de celui de la France. Tout d'abord, tu as à ta disposition un catalogue des différents cours dispensés à l'université par faculté. Donc c'est à toi de choisir les cours que te souhaitent suivre au cours de l'année et c'est donc à toi de calculer le bon nombre d'ECTS pour valider ton année.

Les cours ne sont pas « étalés » sur tout le semestre comme en France mais peuvent au contraire durer une semaine ou maximum deux semaines. A la fin de ta semaine de cours tu dois rendre un essay que tu auras écrit chez toi ou à la BU ou faire une présentation orale.

Donc il arrive qu'au cours du semestre tu es plusieurs semaines sans cours, ce qui te permet d'écrire tes essays ou de voyager.

Ensuite les notes ne vont pas jusqu'à 20 mais sont de 0 à 5. Il suffit d'avoir 1 sur 5 pour valider la matière.

Dans les cours que j'ai pu suivre à la fac de droit, il était plus demandé souvent de faire des présentations orales que dans les cours dispensés en France, ce qui m'a permis d'améliorer mon anglais.

Qu'envisages-tu de faire après ta mobilité internationale ? Quels sont tes projets personnels et professionnels ?

Je suis prise dans le master que je voulais, mon Erasmus n'y a pas porté préjudice dans mon cas.

Des conseils pour les étudiants qui hésitent à participer aux programmes d'échange ?

N'hésitez pas, c'est une aubaine à ne pas rater qui offre de l'expérience sur tous les points (introspection personnelle, relations humaines, etc.).

Souhaites-tu partager sur la mobilité lors de la crise sanitaire de la Covid-19 ? Comment as-tu concilié confinement et mobilité ?

J'ai été confinée en Turquie, j'étais seule dans un petit studio mais cela ne m'a pas tant posé problème, ce qui était le plus problématique était de ne pas avoir accès à toutes les informations qui n'étaient données qu'en turc, même si Ariane (pensez à vous inscrire si vous partez à l'étranger !) donnait toutes les semaines les nouvelles directives.

Ton expérience en un mot ?
Je dirais « extraordinaire », au sens littéral.